

PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

RAPPORT DE PRESENTATION

Stade de Gerland

351 avenue Jean Jaurès 69 007 LYON

Eléments inscrits au titre des MH par arrêté du 4 octobre 1967 :
stade en totalité



1) Localisation

Le stade est situé sur la rive gauche du Rhône entre l'avenue Tony Garnier et l'allée Pierre de Coubertin.

2) Historique et description

La commande du stade de Gerland est passée en 1913, en vue d'inclure une section « *sport éducation physique* » dans l'exposition internationale urbaine de 1914. Cependant, le projet est créé en prévision d'une installation permanente, gérée par la ville. L'architecte Tony Garnier débute les travaux en 1914, mais le stade ne sera terminé qu'en 1919 et inauguré en 1926 suite à une interruption des travaux pendant la guerre. L'architecte a traité le thème classique avec ampleur et noblesse.

La construction est en béton de gravier, béton de mâchefer et ciment armé. Les gradins sont recouverts de pierre. Le stade est caractérisé par ses quatre portes monumentales avec arches et pas de moineaux, la galerie couverte, le talus périphérique, la forte présence d'escaliers et d'emmarchements, ainsi que les garde-corps ajourés. Les baies extérieures de pénétration correspondent, à l'intérieur, aux piliers supportant la terrasse supérieure et assurant aux galeries intérieures de circulation, la vue totale sur le stade. Une suite de gradins avec couloirs assure l'accès de chaque travée formant l'enceinte des spectateurs d'une capacité de 25 à 30 000 personnes. En 1950, des tribunes immenses de 120 mètres environ ont été projetées sous auvent métallique de façon à couvrir les parties centrales du stade, entre portiques sur les deux faces. Une suite de fauteuils a été installée sur les anciens gradins, et une tribune supérieure a été aménagée. Des escaliers latéraux ont également été créés pour permettre l'évacuation des spectateurs. Quatre hauts pylônes métalliques, aux angles extérieurs de chaque tribune ont été placés pour l'éclairage de nuit. Ces travaux ont bouleversé le plan d'origine de l'œuvre de Tony Garnier.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de PDA s'appuie sur les points suivants :

Du fait de leur proximité et de leur insertion dans le même contexte urbain, il est proposé de créer un seul PDA pour ces deux monuments historiques.

Présence de bâtiments à intérêt patrimonial proche : Le stade de Gerland est proche de la cité-jardin de Chollat et Robert qui date des années 1920 marquant l'apparition des HBM construits pour la classe ouvrière modeste. Symbole de l'époque ouvrière de Lyon la cité est intégrée au PDA du stade.

Visibilité du stade : Des petites constructions et la continuité d'équipements sportifs sont implantés entre le Rhône et le stade. Ceci permet de dégager l'architecture du stade et de préserver son environnement. Le périmètre à l'ouest reprend donc son tracé initial sur le cercle de 500m qui englobe le parc de Gerland et le complexe sportif se situant dans les abords.

Périmètre commun halle et stade : Les PDA du stade de Gerland et de la halle ne peuvent être dissociés. Tous deux ont en effet été construits par Tony Garnier, et réalisés à la même époque pour l'exposition universelle. Du point de vue architectural, urbain et paysager, il paraît cohérent d'élaborer un seul périmètre.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,



Christophe MARGUERON

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES (PDA)

HALLE TONY GARNIER

236 rue de Marcel Mérieux 69 007 LYON
(Monument historique inscrit par arrêté du 16 mai 1975)

STADE DE GERLAND


351 avenue Jean Jaurès 69 007 LYON
(Monument historique inscrit par arrêté du 4 octobre 1967)

PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES



LEGENDE


Projets de PDA


 Abords MH

Périmètres des 500 mètres


 Périmètre MH


Immeubles classés ou inscrits

 En instance de classement


 Partiellement inscrit


 Inscrit

 Partiellement inscrit-Classé

 Partiellement classé

 Classé

 Par défaut

 Localisation du monument concerné

